

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE ET COMMERCIALE » en abrégé « ECICO »

Siège Abidjan Abobo Baoulé, plus précisément au carrefour POWER, LOT : 730 BO 22, ILOT 61, Lot 730, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2024, et enregistrés au CEPICI le 26/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE ET COMMERCIALE » en abrégé « ECICO »

Objet :
– Construction ;
– Électricité ;
– Travaux Public ;
– Voiries et Aménagement foncier ;
– Promotion Immobilière ;
– Prestation de services ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

— L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

— L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

— La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

— Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social où pouvant en faciliter l'extension où le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Abobo Baoulé, plus précisément au carrefour POWER, LOT : 730 BO 22, ILOT 61, Lot 730, Ilot 61

Dirigeant(s) Mlle KONE MARIAM YELLI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01365 du 20/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16550/GTCA/RC/2024 du 20/03/2024

